

INTERNAT

Le CESP dispose d'un internat pour garçons :
Rue Saint-Martin, 12 - 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
☎ 069 / 81 05 97

Le retour en famille est obligatoire lors des congés et week-ends.

Pension : payable au début de chaque mois (10 mois) :

Compte C.E.S.P. : BE 71 732 – 6551107 – 69

Secondaire Garçons : 240 € /par mois

(Primaire Garçons : 216 € /par mois)

Une caution de **125 €** sera demandée lors de l'inscription à l'internat.
Elle sera remboursée au terme de la dernière année d'internat après paiement du solde éventuellement dû et vérification du bon état de la chambre.

Réductions :

- Familles nombreuses : réduction de 5 % pour 3 enfants à charge.
- Une réduction de 10 % est accordée au deuxième enfant inscrit à l'internat du Centre Educatif Saint-Pierre.
- Absences : les remises pour absence sont accordées pour des absences de plus de deux semaines consécutives

RESTAURATION

☞ **Repas complets** (au restaurant de l'école).

Les repas sont préparés par notre personnel de cuisine.

« Menu sain, équilibré et soigné »

- Enseignement maternel : paiement hebdomadaire sur base de **2,50 €** par dîner
- Enseignement primaire : paiement hebdomadaire sur base de :
3,00 € par dîner en 1^{er}, 2^e et 3^e primaire
4,00 € par dîner en 4^e, 5^e et 6^e primaire
- Enseignement secondaire : vente de tickets-repas à la **réception, tous les jours,**
de 08 H 00 à 08 H 20 et de 10 H 00 à 10 H 10 au prix de **5,00 €** le ticket.

☞ **Repas tartines** (dans les réfectoires de l'école)

☞ **Repas sandwichs** (au snack de l'école pour les élèves des 2^e et 3^e degrés)

Centre Educatif Saint-Pierre

Leuze-en-Hainaut

...les clefs de la réussite...



Renseignements pratiques
2019-2020

Le Pouvoir Organisateur : Centre Educatif Saint-Pierre

Président : COUDYZER André

comprend :

- **Deux écoles secondaires**
 - Collège St-Eloi** : Directrice : **VERBRIGGHE G.**
Sous-directrice : **KESTREMOND V.**
N° Fase : 1738 Impl. : 3457
 - Institut St-Eloi** : Directeur : **SAVEL P.**
Sous-directeur : **AUQUIER G.**
N° Fase : 1735 Impl. : 3450
- **Un CEFA** Rue Saint-Martin, 12 – Leuze
Coordinateur : **FRETEUR J.-Fr.**
- **Trois écoles fondamentales**
 - Ecole 1** : Directrice : **SCHOTTE M.-L.**
⇒ Tour St-Pierre - Leuze
 - Ecole 2** : Directrice : **DEKEYSER M.-P.**
⇒ Rue de Tournai - Leuze
⇒ Rue du bois - Leuze
 - Ecole 3** : Directeur : **DEWORME P.**
⇒ Ellignies Sainte-Anne
⇒ Pipaix

RENTREE

Lundi 02 septembre 2019 :

De 08 H 20 à 11 H 50 : rentrée des élèves de 1^e année Secondaire (1Co, 1Dif)
Dès 08 H 20 : examens de passage

Mardi 03 septembre 2019:

De 08 H 20 à 15 H 30 : cours pour les élèves de 1^e et 2^e années
Dès 08 H 30 : délibérations des examens de passage

Mercredi 04 septembre 2019 :

De 08 H 20 à 11 H 50 : cours pour les élèves de 1^e, 2^e et 3^e années

Judi 05 septembre 2019:

De 08 H 20 à 15 H 30: cours pour **toutes** les classes

A partir du Vendredi 06 septembre 2019 : horaire normal pour toutes les classes

HORAIRE

Avant-midi : de 08 H 20 à 11 H 50

Après-midi : de 12 H 50 à 16 H 20 (15H30 pour les classes du D1)

Etude surveillée ou remédiation jusqu'à 16 H 20.

Etude dirigée de 15 H 45 à 17 H 15 pour les élèves du 1^{er} degré.

Cette étude est « dirigée » par un professeur qui aidera au mieux les enfants de son groupe à s'adapter à l'enseignement secondaire, à acquérir une méthode de travail (exploitation efficace du journal de classe, préparation des devoirs, étude des leçons...). L'inscription se fait obligatoirement par trimestre et revient à 100 €.

FOURNITURES CLASSIQUES

Dès le premier jour, les élèves de l'enseignement secondaire seront informés des fournitures classiques dont ils auront besoin et qu'ils peuvent éventuellement se procurer au Centre Educatif Saint-Pierre.
Le journal de classe et le tee-shirt de gymnastique de l'école sont obligatoires.
Toutes les fournitures sont payables comptant.

ALLOCATIONS D'ETUDES

Les allocations d'études ne sont pas octroyées automatiquement. La demande doit être reconduite chaque année scolaire. Elle doit être introduite via un formulaire électronique disponible sur le site : allocations-etudes.cfwb.be

PARTENAIRES DU C.E.S.P.

* **Le C.E.S.P. collabore avec le Centre P.M.S. de Péruwelz**

(rue des Américains, 20 Tél. 069 / 44 35 11)

Les centres PMS ont comme objectif d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents.

A cette fin, ils proposent leur collaboration aux parents et aux enseignants.

Ils prennent en compte les aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves.

Une permanence est assurée au C.E.S.P. **chaque mardi et jeudi** de 08H30 à 12H00.

* **Les parents du Centre Educatif Saint-Pierre.**

Les parents sont représentés au **conseil de participation** du CESP.

Ils y apportent leurs idées pour l'élaboration et le suivi du projet d'établissement.

Cela permet aux parents de débattre de leurs idées, de partager leurs expériences et leurs difficultés, d'exprimer leurs attentes par rapport à l'école, de collaborer à la vie de l'école ...